Philippe Eveillard

Quelles banques de données ?

La banque de données à interroger est celle qui « couvre » le sujet de votre thèse. PubMed/Medline n'est pas toujours la meilleure source. Dans ce cas vous devez solliciter d'autres banques. Les bibliothécaires de votre bibliothèque universitaire (B.U.) sont toujours de bon conseil pour vous aider à les choisir.

Sélection

Vous n'utilisez pas les mêmes outils pour collecter des références cliniques, thérapeutiques, épidémiologiques, sociologiques ou pédagogiques. Vous sélectionnez donc en priorité la banque de données correspondant à votre sujet de thèse.

Dans un grand nombre de cas, PubMed/Medline est votre premier choix. C'est logique dans la mesure où c'est la banque de données bibliographiques de référence des thèses médicales dans les domaines cliniques et thérapeutiques.

Pour les sujets de thèse plus « marginaux », n'hésitez pas à solliciter le concours des bibliothécaires de votre B.U. Ils (elles) sont là pour vous orienter au mieux parmi les outils de recherche disponibles dans leur établissement.

Langage et syntaxe

La banque de données sélectionnée est interrogée avec son langage et sa syntaxe. Aucune de ces banques n'est simple d'emploi. Aucune ne s'interroge « à la Google », sous peine de passer votre temps à faire le tri entre les réponses qui cadrent à votre requête et celles (en plus grand nombre) qui n'ont rien à voir.

Toutes méritent donc que vous maîtrisiez leur langage et leur syntaxe avant de les solliciter. Et toutes ont des modalités d'interrogation différentes. Des aides existent. Votre B.U. organise des séances de formation à certaines d'entre elles, PubMed notamment. Ne pensez pas « tout savoir » sur PubMed sous prétexte que vous obtenez des réponses à vos équations de recherche. Une piqûre de rappel avec les bibliothécaires de votre B.U. ne vous fera pas de mal.

La maîtrise des autres banques de données vous demandera du temps. Les tutoriels ne manquent pas, mais il vous faudra leur accorder beaucoup d'attention avant d'espérer tirer profit de l'utilisation de ces outils de recherche.

Plusieurs banques ?

NON. Vous passez déjà du temps à apprivoiser la banque de données que vous avez sélectionnée. Inutile d'en rajouter pour en domestiquer d'autres. Il est plus judicieux de réserver votre temps à interroger (correctement) la banque de données adéquate. Comme il est probable que votre banque de données ne « couvrira » pas 100 % des références relatives à votre sujet, vous « rattraperez » une grande partie de ce que vous aurez perdu avec deux procédés : la remontée des filières bibliographiques et le *social bookmarking* des références*.

Mais la réponse est OUI si votre sujet empiète sur le contenu de plusieurs banques de données. Exemples avec un sujet de santé publique (PubMed et Banque de données en santé publique), d'infection nosocomiale (Banque de données en santé publique et Nosobase), d'addictologie (base bibliographique de l'OFDT, Ireb, *Alcohol Control Database*…).

La reponse est encore OUI si vous souhaitez ajouter aux références obtenues avec PubMed (que vous avez appris à interroger) celles d'autres banques de données qui ne nécessitent aucune formation particulière en dehors de la lecture d'un mode d'emploi d'une grande simplicité (Refdoc ou Trip Database, par exemple). •

QUELQUES BANQUES DE DONNÉES

- **PubMed/Medline**, la banque de données bibliographiques de référence du clinicien, mérite d'être interrogée « dans les règles » (selon son langage et sa syntaxe).
- **Refdoc** (PASCAL) est une banque de données bibliographiques intéressante par l'étendue de son contenu (science, médecine, sciences humaines et sociales) et la simplicité de son exploration.
- **La base documentaire de la Banque de données en santé publique** (BDSP) est précieuse, mais complexe à interroger (thesaurus BDSP).
- **SUDOC** (Service universitaire de documentation) fournit les références des thèses et des livres relatifs aux sujets (non exclusivement médicaux) que vous aurez précisés dans la fenêtre d'interrogation du catalogue.
- **Open Grey**, outil de recherche de la littérature grise européenne, donne accès à 700 000 références bibliographiques de rapports techniques, thèses de doctorat, actes de congrès, publications officielles…

À noter sur le site de la BIU santé :

- L'outil de recherche des thèses en médecine – odontologie http://bit.ly/1gNvwpv
- La liste des banques de données en accès libre http://bit.ly/1iR3i2n
- La liste des banques de données en accès réservé http://bit.ly/1gq2HFA

* Ces deux procédés (remontée des filières et social *bookmarking*) seront développés dans la leçon 5, à paraître dans le prochain numéro de *La Revue du Praticien*.

TOUS DROITS RESERVES - LA REVUE DU PRATICIEN